

690. Il y a aussi les cours de comtés dont la juridiction est limitée, dans presque toutes les provinces, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest. Les magistrats de police et les juges de paix sont nommés par les gouvernements provinciaux.

Cours de comtés.

Magistrats.

691. Il y a cinq pénitenciers dans la Puissance, situés à Kingston, Ontario ; Saint-Vincent-de Paul, Montréal, Québec ; Dorchestes, N.-B. ; Stoney Mountain, Manitoba, et à New-Westminster, C.-A. Le nombre total des prisonniers renfermés dans les pénitenciers ci-dessus était de 1,195 au 30 juin 1889, comparé avec 1,094 à la même date en 1888. Cette forte augmentation est regrettable, car elle ne peut indiquer qu'un plus grand nombre de crimes, le nombre admis en 1889 ayant été de 434 contre 360 en 1888, soit une augmentation de 74. Cependant, eu égard à la population, ces chiffres peuvent être considérés comme faibles, en dépit de l'augmentation, la proportion en 1889 ayant été de 1 par 4,247 personnes, en 1888, de 1 par 4,639 et en 1887 de 1 par 4,206. Ces chiffres comparent favorablement avec ceux d'autres pays. En juillet 1889, la proportion des condamnés en Angleterre et dans le pays de Galles était de 1 par 4,591 personnes. Les condamnés comprenaient 1,170 hommes et 25 femmes. Sur ce dernier nombre, 24 étaient à Kingston et 1 à la Colombie-Anglaise. Ce fut la première condamnée au pénitencier dans cette province. La proportion des femmes aux hommes était à peu près la même, c'est-à-dire un peu au-dessus de 2 pour cent.

Pénitenciers et prisonniers.

692. L'état suivant donne le nombre de prisonniers dans chaque pénitencier :—

Nombre de prisonniers.

	Nombre.	Moyenne journalière.
Kingston . . . . .	530	542
Saint-Vincent-de-Paul . . . . .	322	298
Dorchester . . . . .	162	149½
Manitoba . . . . .	66	66
Colombie-Anglaise . . . . .	90	79½